

COMPTE RENDU DU CSAL DU 21 AVRIL 2023

La DDFIP 93 a tenu le vendredi 21 avril 2023 un CSAL

La CFTC DGFIP 93 y était présente. Voici les principaux points qui y ont été abordés.

I- LA VALIDATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'indisponibilité jusqu'à ce jour d'un règlement intérieur n'a pas permis d'effectuer de validation.

II- L'APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 25 JANVIER 2023

L'ensemble des organisations syndicales présentes se sont abstenues sur l'approbation de procès verbal du 25 janvier 2023.

III- L'EXECUTION DU BUDGET 2022 ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

L'exécution budgétaire 2022 se présente comme suit :

il y a eu 14 858 mille euros de crédits de paiement en 2022 tout programmes confondus et fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail inclus. Cela a permis de fonctionner et de s'équiper en 2022.

Les dépenses immobilières représentent la plus grande partie des dépenses (75%), puis les dépenses métiers (14%), le fonctionnement courant (8%) et enfin l'informatique.

L'exécution du budget 2022 intervient dans un contexte particulier qui est celui de la fin de la crise sanitaire. Ce qui a induit une reprise semblable à la fin 2019.

Les dépenses immobilières ont volontairement été diminuées en prenant comme variable d'ajustement les loyers, en restituant les biens, car ils représentent le premier poste de dépense au sein des dépenses immobilières.

Les dépenses d'entretien courant (maintenance, chauffage, installation électrique etc...) sont stables (¼ des dépenses immobilières) et restent au niveau de 2021.

Les services de surveillance représentent 1,2 millions d'euros. La présence des vigiles a été renforcée.

Le poste de fonctionnement courant (achat de matériel, prestation de service, le fonds relatif à l'amélioration des conditions de vie au travail, etc...) est resté globalement stable.

Sur l'année 2023 la DGF attribuée en début d'année est de 14,06 millions pour fonctionner.

La DGF permet tout le fonctionnement courant, les opérations de Saint-Ouen avec l'arrivée du SGC, le transfert du PCE du rez-de-chaussée au 2eme étage, ainsi que le PCE de

Saint Denis qui va arriver à Saint-Ouen. Une discussion est en cours pour la création d'un espace cantine et d'un espace de convivialité.

Le SIE d'Aubervilliers qui va se rendre au SIE de Pantin au cours de l'année va générer des dépenses. Pour Saint Denis, les travaux vont impacter la DGF.

Le bail du Carré Plaza a été renouvelé encore pour trois ans, mais il sera déménagé à terme. Une fois que la décision de déménagement sera prise, les agents seront prévenus très en amont.

L'alliance CFDT-CFTC salue les efforts des agents de la BLI, particulièrement sollicités surtout au regard des restructurations prévues dans le département.

III- LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'application Sem@for permet aux agents d'être au cœur de la formation et d'en être les acteurs.

L'année 2022 a vu une augmentation des formations pour revenir à un niveau d'activité semblable à celui d'avant la crise sanitaire. Il y a 1 538 agents qui ont suivi au moins une formation, e-formation compris.

L'absentéisme aux e-formations est importante dans le 93 et au niveau national. Cependant, ses formations sont souvent obligatoires et les agents ont deux mois pour les suivre.

L'alliance CFDT-CFTC prend acte de l'ergonomie de l'application Sem@for qui est intuitive et remercie l'équipe de formation. L'application permet aux agents d'être acteurs de leurs parcours de formation et permet de pallier l'inadéquation entre les formations proposées et les besoins des agents.

L'agent devra aller chercher sa convocation sur Sem@for et l'éditer lui-même.

Concernant la formation des inspecteurs stagiaires la direction du 93 annonce qu'elle veille à affecter les inspecteurs stagiaires sur un poste qui correspond au bloc de spécialité suivi à l'Enfip, même si cela n'est pas toujours possible compte tenu des arrivées en surnombre des cadres A (prépositionnés pour la Centrale).

L'alliance CFDT-CFTC remarque l'effort qui a été fait par la direction pour garder le plus possible les inspecteurs sur les postes annoncés à leur arrivée et les remercie. Pour autant, cette situation déroutante est en contradiction avec le discours informant les stagiaires qu'ils suivront leurs stages sur leurs futurs postes. Aussi, l'alliance CFDT-CFTC restera vigilante sur cette situation qui reste particulièrement préjudiciable aux agents et perturbante.

IV- LA REORGANISATION DES PCE

Suite au GT métier concernant les PCE et un état des lieux des services, quatre points sont évoqués qui matérialisent les conclusions du GT :

– **Les principes de la réorganisation:**

Le principe est d'obtenir une répartition plus équitable et plus harmonieuse des charges de travail entre les agents, et de garder le caractère généraliste des services du PCE afin de garder une polycompétence.

– **La réorganisation retenue:**

Mise en place de trois PCE composés d' une quinzaine d'agents chacun avec pour compétence géographique :

L'ouest (Aubervilliers – Pantin – St Denis – St Ouen)

Le centre (Bobigny – Montreuil) avec une particularité pour Bobigny car les agents resteront en place jusqu'à ce que le site atteigne une taille critique et soit définitivement fermé.

L'Est: (Livry-Gargan- Le Raincy – Neuilly sur marne - Villepinte)

– **Le calendrier:**

Cette réorganisation est à horizon septembre 2024

– **les implantations physiques :**

- Saint Ouen
- Montreuil (avec une antenne temporaire à Bobigny)
- Livry

Les PCE actuels montrent un déséquilibre du nombre d'agents sur les futurs sites. En effet, le PCE ouest est à 20 agents, le PCE Est dispose de 14 agents et le PCE centre est composé de 11 agents.

La direction compte sur le mouvement de mutation local naturel afin d'atteindre les 15 agents par PCE afin de ne contraindre personne.

En outre, concernant le cas de Bobigny, les agents qui souhaitent y rester le pourront et la direction s'engage à donner une priorité aux agents de Bobigny pour rester sur le site de Bobigny.

L'alliance CFDT-CFTC DGFIP vote contre cette restructuration et restera attentive au devenir des PCE.

V- QUESTIONS DIVERSES

Le SDIF se trouve dans une situation très compliquée d'autant que l'évolution des applications a été qualifiée de rétrograde par les agents qui les utilisent.

Le direction indique son étonnement pour la situation RH du SDIF car elle mentionne qu'il y a 13 cadres B au Tagerfip 13 B sur site et 18 cadres C au tagerfip 18 C sur site.

Les OS demandent à ce que le Tagerfip soit communiqué aux OS.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip.93@gmail.com